



2335, route du Fleuve  
Les Éboulements (Québec)  
G0A 2M0

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉMOLITION D'IMMEUBLE

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ**  
par la soussignée, Rébecca Bleau  
directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe  
de la susdite municipalité,

**QUE** le comité de démolition de la municipalité des Éboulements sera saisi, lors de sa séance publique du 4 novembre 2024 à 20 h, d'une demande de démolition pour un immeuble situé sur la route du Fleuve, ancien secteur du rang Saint-Pascal, sur le lot 6 298 284 du cadastre du Québec, Les Éboulements.

**Qu'une** demande d'autorisation de démolition a été faite en conformité avec le *Règlement 265.1-23* relatif à la démolition d'immeubles, et ce pour l'immeuble suivant :

- **Un bâtiment de grange situé sur le lot 6 298 284 ;**

**Que** toute personne qui veut s'opposer à la délivrance de ce permis de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis ou dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit, son opposition motivée à la direction générale par courriel à l'adresse [direction@leseboulements.com](mailto:direction@leseboulements.com) ou par la poste au 2335, route du Fleuve, Les Éboulements, G0A 2M0.

**Que** toute personne désirant acquérir cet immeuble doit manifester par écrit son intention à la direction générale, aux coordonnées ci-dessus, avant que le comité de démolition n'ait rendu sa décision

**DONNÉ** aux Éboulements ce 24<sup>e</sup> jour d'octobre 2024.

Rébecca Bleau  
Directrice générale adjointe et  
greffière-trésorière adjointe